

DOSSIER DE PRESSE 23 au 26 mai 2013 PARTICIPATION AU SALON



Le Salon de la Fabrication et du Savoir-faire Français



Vosges terre textile est un label innovant qui garantit au consommateur que les produits labellisés sont **authentiquement** fabriqués dans les Vosges par des entreprises **agréées** et **contrôlées**.

Il garantit ainsi la **pérennisation des savoir-faire**, et donc **des emplois**, une **qualité** certaine et une volonté réelle de préserver **l'environnement**.



Vosges terre textile : la garantie de l'origine vosgienne des produis textiles

## **SOMMAIRE:**

Qu'est ce que le label Vosges terre textile® . Page 3

Un signe distinctif en adéquation avec les attentes du client . Page 4

Qui sont les entreprises agréées ? . Page 5

Présentation des entreprises qui participent au salon . Pages 6, 7, 8, 9 et 10

Nos partenaires . Page 11

## Service lecteur Vosges terre textile®:

#### Cyrielle FRANCOIS

30 rue André Vitu - BP 29

88 001 Epinal Cedex

T: 03 29 69 61 10

M: 06 71 82 78 87

@ : cf@vosgesterretextile.fr

www.vosgesterretextile.fr



## Qu'est ce que le label Vosges terre textile?

#### L'équivalent d'une AOC...

Vosges terre textile suit le fonctionnement des AOC pour déterminer l'origine de produits manufacturés. Il repose donc sur les mêmes fondements : un terroir, des savoir-faire, une réputation.

Vosges terre textile vient conforter une réputation acquise au fil des siècles par des entreprises aux savoir-faire textiles traditionnels et modernisés.

Lancé en avril 2011, Vosges terre textile est né de la volonté d'une même filière de se regrouper en collectif pour résister aux turbulences économiques et pour faire cesser l'utilisation parfois abusive de leur réputation.

Le label Vosges terre textile vise principalement à :

- Fédérer toute une filière dans sa verticalité
- Préserver les savoir-faire tricentenaire et les emplois au plan local
- Mettre en lumière les produits issus de ces savoir-faire
- Répondre aux demandes du consommateur de pouvoir faire des achats responsables et éclairés

Pour cela, ils ont développé un label d'origine viable et pérenne dans le temps dont le processus apporte aux industriels les mécanismes d'accroissement de la performance : traçabilité, responsabilité, proximité, compétitivité, réactivité, solidarité, structuration et innovation.

#### ...pour des produits textiles fabriqués dans les Vosges

Vosges terre textile est un label décerné aux produits ayant subi au minimum 75% de leurs étapes de fabrication au sein de manufactures agréées selon les règles du cahier des charges.

Le process est innovant : l'ensemble de la chaîne de fabrication est valorisée.

Une réflexion autour de la traçabilité des produits labellisés est menée : des contrôles de traçabilité et des audits réguliers sont réalisés par un organisme indépendant, une plateforme de traçabilité est en cours de déploiement.

Vosges terre textile s'inspire largement de la rigueur des AOC pour la labellisation de ses produits.

3



## Un signe distinctif en adéquation avec les marchés

Depuis 5 ans, les consommateurs ont pris conscience des conséquences que leur acte d'achat peut avoir et cherchent à adapter leurs philosophies de vie avec leurs comportements d'achat. Si la valorisation de l'origine des produits est devenue un critère pour les acheteurs et la grande distribution, ce sont les garanties qu'apportent les entreprises agréées qui permettent, au final, de créer la différence.

#### Savoir-faire & Qualité

Dépositaires de savoir-faire ancestraux, les entreprises agréées ont su tirer parti de leurs expériences et des techniques pour développer des produits de qualité.

#### Authenticité & Tradition

Les entreprises agréées exercent leur activité en lien étroit avec leur territoire. Elles utilisent les ressources naturelles du Massif pour réaliser des produits typiques, dans la pure tradition vosgienne.

#### Créativité & Innovation

Au-delà du design, la créativité, au sein de la filière, prend diverses formes : capacité des entreprises à inventer, à introduire de nouvelles techniques de production, à créer de nouvelles applications. Chaque produit labellisé est l'objet de multiples réflexions : design, matières, traitements...

#### Local & International

Les entreprises, leurs dirigeants sont attachés à leurs vallées. Ce lien a permis aux entreprises de développer une offre tournée vers l'export, adaptée aux marchés internationaux afin de pérenniser les savoir-faire localement.

#### Environnement & Développement durable

Les entreprises agréées ont la réelle volonté de préserver l'environnement. Pour cela, elles encouragent les actions de développement durable, recyclent activement leurs déchets, participent à des réflexions sur le marquage environnemental et l'éco-conception et développent de nouveaux process de fabrication.

#### Confiance et sécurité

Les fabricants réalisent les traitements et la coloration des tissus au niveau local. Ce fonctionnement permet d'assurer au consommateur qu'aucun produit chimique référencé comme nocif n'est utilisé pour fabriquer les produits textiles labellisés.

#### Travail & Passion

Passionnées par leurs métiers, les entreprises agréées sont engagées dans des démarches de tourisme industriel : elles ouvrent régulièrement leurs portes à leurs clients, aux touristes et aux jeunes. Elles participent à la création d'une Route du Textile et ont entrepris depuis 2012 d'exposer leurs savoir-faire au sein des écoles et des mairies de la région.



## Qui sont les entreprises agréées ?

Depuis son lancement en avril 2011, 25 entreprises ont été agréées « Vosges terre textile ». Cela représente plus de 90% du Bassin textile vosgien. Ces 25 entreprises sont réparties sur 75 sites de production.

#### LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Les entreprises agréées sont implantées dans la partie montagneuse du département des Vosges, aux abords des cours d'eaux.

#### TYPE D'ENTREPRISES

Les entreprises agréées sont des entreprises de taille moyenne et typiquement industrielles.

La moitié d'entre elles sont des fabricants de produits finis textiles. L'autre moitié est constituée de fabricants de produits intermédiaires (fils, tissus, tricots...) et de prestataires de service (ennoblissement, confection).

#### **EMPLOI**

Les entreprises agréées représentent en 2013, un peu moins de 3 000 emplois et un chiffre d'affaires annuel cumulé de +/- 225 millions d'Euros.

#### PRODUCTION

Les entreprises agréées produisent plus de 50 millions de mètres de tissus par an.

En une année, elles ennoblissent environ 70 millions de mètres de tissus et confectionnent plus de 10 millions d'articles.

Les textiles à usage technique constituent 50% de la production textile vosgienne.

#### **MARCHES**

Les entreprises agréées travaillent majoritairement pour l'univers de la mode et de la décoration (linge de maison, tissus d'ameublement, habillement).

Depuis une vingtaine d'années, elles développent des textiles utilisés dans des applications techniques : la protection de l'individu, les textiles à usage médical, l'automobile...

#### **EXPORT**

Plus de 90% des entreprises agréées réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'international. 27% de la production vosgienne est exportée.

5







# **EDITO**



François Hans a choisi d'adhérer à Vosges Terre Textile car ce label met en valeur sans équivoque la qualité et la grande réputation du véritable textile Vosgien.

Vosges terre textile s'inscrit donc tout

naturellement dans la stratégie de la société François Hans qui depuis sa création n'a cessé de contribuer à la réputation du linge de maison fabriqué dans les Vosges.

Notre société y participera pleinement dans le sens où en tant que fabricant de linge de maison à Gérardmer, il est capital de communiquer sur l'origine de fabrication de nos articles et donc de donner au consommateur qui va acquérir un de nos produits, toute l'information nécessaire sur l'origine et la traçabilité de sa conception.

La mise en place de ce label est également un élément permettant de travailler davantage et en plus grande collaboration encore avec l'ensemble des partenaires de la filière vosgienne.

> Jean-François BIRAC Président de François Hans





Installée à Gérardmer depuis 1843, la société François HANS est une entreprise 100% familiale dirigée par Jean François BIRAC, qui représente la 4° génération de Père en Fils.

Depuis toujours spécialisée dans le Linge de Maison Haut de Gamme, la société revendique Tradition et Modernité à travers une confection 100% vosgienne.

En 2007, l'entreprise lance sa propre marque : Blanc des Vosges pour affirmer son positionnement et sa différence auprès des consommateurs.

Au travers de ses marques « Blanc des Vosges » et « Sanderson », les produits fabriqués dans l'atelier Vosgien sont aujourd'hui distribués via un réseau de boutiques multimarques de linge de maison, de grands magasins, et de spécialistes de literie ou de la décoration.

La capacité de notre entreprise à proposer des collections raffinées et dynamiques, notre volonté d'offrir des produits de qualité et un haut niveau de service ont fait de nous le Leader de la distribution de linge de lit en France.

#### Nos Atouts:

- Proposer des collections mode et tendance
- Une fabrication intégrée à Gérardmer qui permet de proposer aux clients un service de fabrication sur mesure performant.
  - Une organisation facilitant la personnalisation des produits.



- → +/- 13 millions d'euros de Chiffre d'affaires annuel
- ✓ 20% du Chiffre d'affaires à l'export
- √ +/- 130 collaborateurs
- ✓ + de 1,2 million de pièces confectionnées et distribuées auprès de 1500 revendeurs







# EDITO



Le label Vosges terre textile, à l'heure où la mondialisation trouble repères, les permet de différencier et de valoriser nos produits.

Le travail sur la mise en

place et l'élaboration du label a permis d'instaurer un nouveau dialogue et une dynamique positive entre les industriels du secteur textile.

label garantit à clients nos l'authenticité d'une production et d'un savoir-faire local mis en œuvre avec enthousiasme et compétence par les équipes GARNIER- THIEBAUT.

Venez découvrir notre travail et partager cette aventure en visitant notre usine!

> Paul DE MONTCLOS Président de Garnier-Thiebaut

Créée en 1833, la société Garnier-Thiebaut construit sa première usine en 1870 à Gérardmer.

Après une succession de propriétaires, les deux sociétés Centrale Linière et Garnier-Thiebaut sont rachetées en 1986 par HDM Finances (actuel propriétaire).

En 1995, les deux sociétés fusionnent pour devenir la société STG (Société de Tissage de Gérardmer).

Présent dans 85 pays, Garnier-Thiebaut équipe les plus beaux palaces et les plus grands noms de la restauration à travers le monde : le Royal Monceau, Paul Bocuse, Georges Blanc, Caesars Palace à Las Vegas, les casinos Cosmopolitan... pour ne citer qu'eux!

Garnier-Thiebaut est également présent sur le marché grand public au travers d'une clientèle de détaillants et grands magasins, de ses propres boutiques et d'un site marchand garnier-thiebaut.fr.

Outre la marque Garnier-Thiebaut, la société fabrique des produits sous licence (Jean-Charles de Castelbajac, José Lévy) et pour l'édition (Geneviève Lethu, Louis Vuitton...)

L'offre produits regroupe tout l'univers du linge de maison : linge de table, linge d'office, linge de lit, linge de bain.







- +/- 20 millions d'euros de Chiffre d'affaires annuel
- ✓ 40% du Chiffre d'affaires à l'export
- → +/- 200 collaborateurs
- ✓ de 2,2 millions de mètres de tissus fabriqués, 13 boutiques en nom propre





# **EDITO**



Les savoir-faire de HGP Villersexel sont nés et ont grandi dans les Vosges.

Depuis toujours nous nous appuyons sur cette terre textile, sur sa main d'oeuvre qualifiée et

compétente.

Vosges terre textile est l'occasion de valoriser nos compétences techniques et nos valeurs en nous appuyant sur un Label contrôlé qui garantit le respect de critères rigoureux.

Notre argumentaire commercial devient bien plus que des paroles, il devient une garantie.

A moyen terme, nous espérons que Vosges terre textile permette de redynamiser la filière et pourquoi pas redévelopper des savoir-faire partis dans d'autres pays.

> Jean-Luc HIUSSON Directeur Général

Depuis les années 1920, les usines HGP-GAT développent les activités de filature, tissage, et ennoblissement. En 2010, l'usine située à Villersexel, devient la société HGP Villersexel.

La société HGP Villersexel est spécialisée dans :

La filature : fabrication de fils techniques

Le tissage technique : pour les vêtements de protection, pour le marché administratif, pour l'ameublement.

- le tissage de tissu base fibre ou filament pour divers secteurs d'activité dont certains avec un cahier des charges exigeant et un besoin de technicité élevé.
- le tissage de tissus plats et armurés de 100 à 460 cm de large
- l'ourdissage / encollage intégré ; ourdissage direct et ourdissage sectionnel

L'ennoblissement : pour les mêmes marchés que le tissage

Le Laboratoire de Contrôle : dynamomètre, torsiomètre

Ces 3 outils de production sont présents aujourd'hui sur le marché pour apporter un savoir faire et un service reconnu par les plus exigeants.





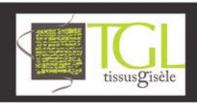


- +/- 5 millions d'euros de Chiffre d'affaires annuel
- ✓ 30% du Chiffre d'affaires à l'export
- √ +/- 40 collaborateurs









## **EDITO**



A l'heure où l'origine du produit est devenue un critère de choix pour le consommateur, la démarche Vosges terre textile s'inscrit dans la tendance.

En garantissant une origine, et en s'appuyant sur des éléments forts que sont la réputation des Vosges et sa tradition textile, le label Vosges terre textile exprime clairement notre volonté, à nous, industriels, de valoriser nos savoir-faire et nos valeurs (éthique, développement durable, qualité, traçabilité...)

Depuis toujours la société Tissus Gisèle innove dans le seul but de rester compétitif. Mais aujourd'hui plus que jamais, le prix ne fait pas tout.

Grâce à Vosges terre textile, nous pouvons mettre en avant nos atouts de manière irréfutable, grâce au Cetelor et à ses contrôles.

> Philippe VANDAMME Président Directeur Général

L'origine des Tissus Gisèle remonte à 1856 dans la vallée du Chajoux à La Bresse.

En 1987 Monsieur Jeangeorge vend son entreprise à la Société Incopar (famille Vandamme).

Le nom Gisèle aurait été choisi phonétiquement (Gi comme Jeangeorge et sèle comme Zelles le lieu-dit où se trouvent les bureaux).

Si à l'époque, 4 usines s'échelonnaient le long de la vallée de la Moselotte, elles ne sont plus que 2 désormais représentant la préparation au tissage et le tissage en lui-même.

Ces dernières années, la société Incopar a ajouté à ses 2 sites de tissage, une usine de confection située dans la zone industrielle des Ecorces à La Bresse.

La société est spécialisée dans le linge plat (draps, taies d'oreiller, housses de couette, alèzes, champs opératoires, torchons). Elle tisse une part importante de ces articles dans son usine des Grands Viaux et les confectionne de façon très automatisée dans une usine robotisée.

Les marchés sont ceux de la location de linge, des collectivités, hôpitaux et hôtels

Nous produisons du linge d'investissement apte à résister aux contraintes du lavage en blanchisserie industrielle.







- +/- 30 millions d'euros de Chiffre d'affaires annuel
- ✓ 30% du Chiffre d'affaires à l'export
- √ +/- 100 collaborateurs
- ✓ 3 millions de draps, 2 millions de taies et 1 million de housses de couettes fabriqués par an





# BLEUFORÊT.

toute une filière s'engage

# EDITO



Depuis sa création, la marque BLEUFORÊT a adopté un positionnement haut de gamme basé sur la fabrication française et l'utilisation exclusive de matières nobles.

C'est donc tout naturellement qu'aujourd'hui Tricotage des Vosges adhère au label Vosges terre textile. Les valeurs de ce label, sont les valeurs que nous respectons depuis des années : fabrication locale, traçabilité, qualité, éthique, développement durable...

Vosges terre textile nous apporte la garantie : parce que les critères sont contrôlés par un organisme indépendant, le consommateur pourra être informé et rassuré sur le produit qu'il achète.

> Jacques MARIE Président de Tricotage des Vosges

Fin 1994, Jacques Marie fondait TRICOTAGE DES VOSGES et reprenait l'usine de Vagney, en faisant le pari de lancer une fabrication de chaussettes de qualité pour Homme et Femme.

Il choisissait, alors, d'aller à contre-courant des délocalisations qui affectaient déjà le secteur et décidait de transformer en outil performant cette usine de 18 000m² destinée à fermer. Ceci impliquait une exigence de productivité et une modernisation de l'outil industriel.

Qualité du tricotage, soin apporté aux finitions, style des lignes de produits et prix étudiés ont rapidement favorisé une percée remarquée dans les Grands Magasins.

Le lancement, en 2005, d'une nouvelle génération de collants en coton fin velouté lui a fait prendre encore un temps d'avance. S'y sont ajoutés leggings, corsaires, jambières, bas et d'autres collants en laine, en coton et soie, à mailles jersey, à côtes ou à mailles fantaisie.

L'investissement industriel, de l'ordre de 800 000 € par an a rendu possible le renouvellement du parc. Cet effort s'est accru en 2010/2011 (1.2 million d'euros) pour permettre l'acquisition des 50 nouveaux métiers à tricoter nécessaires à la production d'Olympia.

L'utilisation exclusive de fils teints permet une production en flux continu (tricotage, couture, traitement des finitions, formage, conditionnement et stockage), tout en apportant une garantie de solidité des coloris.

L'outil de production totalement intégré offre, par sa souplesse, une forte réactivité à la demande, grâce notamment à un système informatique qui assure l'approvisionnement des matières premières, l'optimisation de la planification industrielle, ainsi qu'une fine gestion logistique et commerciale.

# iffres

- +/- 18 millions d'euros de Chiffre d'affaires annuel
- ✓ 25% du Chiffre d'affaires à l'export
- √ +/- 220 collaborateurs







## Nos partenaires

Nous remercios nos partenaires pour le soutien et la confiance qu'ils placent dans la filière



Les préfectures des Vosges et de Lorraine La Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)





Le Comité d'aménagement du Massif des Vosges





La Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)





Le conseil Régional de Lorraine







## Les mairies de :

Chantraine, Eloyes, Ferdrupt, Fresse sur Moselle, Gérardmer, La Bresse, Le Thillot, Nomexy, Saulxures sur Moselotte, Rupt sur Moselle, St Dié-des-Vosges, St Maurice sur Moselle, St Nabord, Vagney, Ventron.









